

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 834

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 39

I. – À la fin de l’alinéa 220, supprimer les mots :

« et réglementaires ».

II. – En conséquence, rédiger ainsi l’alinéa 221 :

« 1° Sous réserve des autres dispositions de la présente loi, les références aux articles : « L. 332-3, L. 331-2, L. 322-1, L. 332-1, L. 322-2, L. 322-3 et L. 322-4 » sont remplacées respectivement par les références aux articles : « L. 160-7, L. 160-9, L. 160-10, L. 160-11, L. 160-13, L. 160-14 et L. 160-15 ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.